

# Formation Trésorier-e-s Solidaires

5-7 Octobre 2015 - PARIS

Une formation de 5 jours « trésorerie » est proposé en deux modules,

- **Un premier module est prévu les 5, 6 et 7 octobre 2015 à Paris**, sur la fonction politique du trésorier-e, les bases de la comptabilité, le budget.
- **Un second module de deux jours, début 2016 (dates non arrêtées)**, sur la fonction politique du trésorier-e, les opérations « rares », les travaux de clôture, la présentation des comptes.

## ■ Le contexte

Les obligations comptables définies par la loi du 20 août 2008 « *portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail* » obligent toute organisation syndicale d'établir ses comptes et de respecter des procédures d'arrêté, d'approbation et de publicité des comptes pour l'ensemble des structures syndicales, quelles que soient leur taille. La transparence financière est un des critères cumulatifs de la représentativité, la présentation des comptes respectant les normes comptables et leur publication doivent le satisfaire.

## ■ Les objectifs

La formation des trésorier-e-s doit permettre non seulement aux structures de répondre à ces obligations légales mais aussi de diffuser les notions comptables les plus utiles aux équipes militantes. Si la fonction comptable constitue la partie principale de la formation, le mandat du trésorier-e comprend la préparation du budget et la bonne gestion de la trésorerie. La formation portera aussi sur le débat collectif des fonds syndicaux.

Il sera présenté les techniques et les outils pratiques comptables nécessaires pour passer d'un enregistrement de caisse à l'enregistrement à partie double afin d'éditer les documents financiers exigés légalement.

## ■ Les stagiaires

Cette formation s'adresse en priorité aux trésorier-e-s des structures et Solidaires locaux qui n'ont pas mis en place de comptabilité conforme aux normes. Elle ne demande pas de connaissance de base en comptabilité.

## ■ Les coûts

La structure prend charge les transports. Le CEFI prend charge l'hébergement (sous réserve des limites de la charte financière). Les logiciels de comptabilité sont à la charge de l'Union Solidaires nationale.

Chaque stagiaire devra être équipé d'un ordinateur portable sous un système d'exploitation Windows. Il sera installé sur chaque poste un logiciel de comptabilité (Ciel Evolution).

- **Pré-inscription par les structures auprès de [inscriptionscefi@solidaires.org](mailto:inscriptionscefi@solidaires.org) impérativement avant 1er juillet 2015**